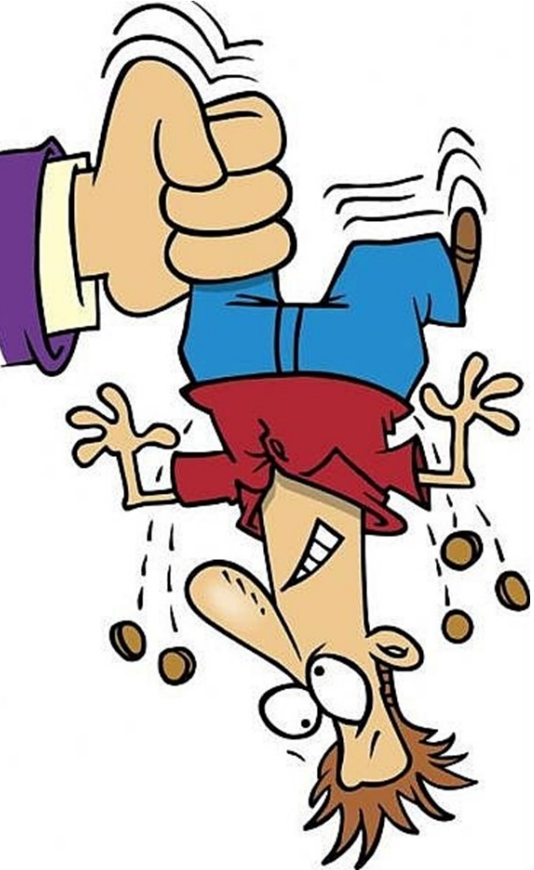




PERMANENCES

Pour les déclarations d'Impôts

Pour aider ceux qui le souhaitent à remplir leur déclaration de revenus, nos camarades, agents des impôts, tiendront une permanence les jours suivants :

Mardi 13 mai 2025

• *Pour les déclarations papier et internet*

Date limite de dépôt « déclaration papier » : 20 mai 2025



Mardi 27 mai 2025

• *Pour les déclarations internet*

Date limite de dépôt par internet : 5 juin 2025

de 14h00 à 17h20

**à l'UDFO - 3 Rue Ronde
CHAMBERY**



Si impossibilité pour vous de vous rendre aux permanences, vous pouvez poser vos questions à nos agents des impôts par mail à l'adresse : fo.ddfip73@dgfip.finances.gouv.fr

Nous vous remercions de bien vouloir prendre rendez-vous auprès du SECRETARIAT de l'UD.

 **04.79.69.24.87**